



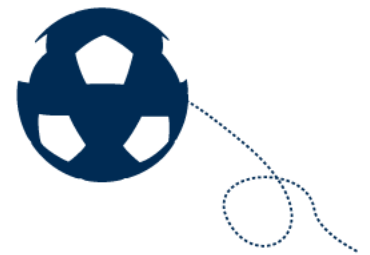
Ville de Lévis

CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC PRIX D'EXCELLENCE 2018 – SALON DES FINALISTES

ENTENTE DE COLLABORATION ET DE SOUTIEN AU PROGRAMME CAMP DE JOUR ENTRE LA VILLE DE LÉVIS ET LE CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE CHAUDIÈRE- APPALACHES (CISS-CA)

DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROGRAMME CAMP DE JOUR

- 2 700 enfants sur 12 sites différents dans 10 quartiers.
- Le plus important programme d'activités de loisir de la Ville de Lévis.
- La mission est de permettre aux jeunes Lévisiennes et Lévisiens âgés entre 5 et 12 ans de vivre des activités récréatives, diversifiées, stimulantes et sécuritaires dans le respect des différences.
- 360 employé(e)s âgés entre 16 et 25 ans, dont 234 animatrices et animateurs et 85 accompagnatrices et accompagnateurs.



CONTEXTE

- Offrir un milieu de vie sécuritaire favorisant l'ouverture et l'inclusion pour tous les enfants.
- Plus de 85 enfants ayant un handicap ou des besoins particuliers.
- Défis ne relevant pas exclusivement de la mission d'une municipalité.
- Depuis 2015, hausse d'inscriptions de 15,3 % du nombre d'enfants ayant un handicap ou des besoins particuliers.

L'ENTENTE REPOSE SUR LES PRINCIPES SUIVANTS

- Le programme Camp de jour de la Ville de Lévis est un milieu de vie qui favorise l'intégration et la participation sociales des jeunes.
- La réussite de l'intégration d'un jeune au camp de jour est une responsabilité partagée qui s'appuie sur l'engagement du jeune, de ses parents ainsi que des intervenants du CISS-CA et de la Ville de Lévis.
- L'accès et la continuité des services de santé et sociaux du CISS-CA peuvent faire la différence sur la capacité d'intégration du jeune présentant un handicap ou des besoins particuliers.





CE QUE PERMET L'ENTENTE

- Soutien clinique : des jeunes bénéficiaires des services du CISSS-CA peuvent bénéficier d'un suivi adapté et personnalisé dans le cadre du camp de jour. Des interventions précises peuvent être intégrées au plan d'intervention du jeune (ex. : élaboration d'outils de communication, recommandations pour l'amélioration de l'environnement physique). Du soutien peut être apporté au personnel du camp de jour pour la mise en place de mesures adaptées.
- Présence d'intervenants : la présence d'intervenants peut être requise sur les sites du camp de jour à la demande du personnel du camp de jour ou pour réaliser une intervention auprès du jeune ou de ses parents (offre de conseils cliniques de base ou intervention auprès d'un jeune).
- Formation et sensibilisation : offre d'activités de formation ou de sensibilisation par le CISSS-CA auprès du personnel camp de jour afin d'adapter leur approche auprès des jeunes en fonction des besoins de ceux-ci (ex. : sensibilisation à l'autisme, à la déficience intellectuelle, aux mesures d'hygiène lors de changements de culottes d'incontinence, à la prévention des crises du diabète).
- Communication : canaux de communication systématisés entre les intervenants du CISSS-CA et les responsables du camp de jour afin de permettre un partage rapide et efficace de l'information concernant les jeunes.

RETOMBÉES

- Qualité de l'expérience estivale des jeunes rehaussée.
- Un personnel au camp de jour mieux accompagné et encadré en lien avec les besoins spécifiques des enfants.
- Concertation améliorée entre tous les acteurs partageant la réussite de l'intégration du jeune.
- Un service répondant davantage aux besoins des jeunes.
- Cohérence avec les interventions que le jeune reçoit durant la période scolaire.
- Commentaires positifs du personnel et des parents.



« Ensemble nous pouvons faire une différence pour les enfants de notre communauté en limitant la rupture de service durant la période estivale et en favorisant le maintien des acquis de certains jeunes. Nous souhaitons également donner l'exemple à l'ensemble des municipalités de notre région en ce qui a trait à l'intégration » a déclaré monsieur Gilles Lehouillier, maire de Lévis.